

Ce modèle est donné à titre indicatif, il est une aide à la réalisation de votre projet d'accueil
il n'est en rien un canevas fixe obligatoire.

Posez-vous les questions :

qui ?, pour qui ?, pourquoi ?, quelles activités proposées ?, quels moyens mis en œuvre pour les réaliser ?

GÉNÉRALITÉS

Type d'accueil

Par exemple, un centre de vacances agréé par la Communauté française (plaine, séjour, camp,...), une école de devoirs reconnue par l'O.N.E., un service d'accueil extrascolaire intégré dans un programme CLE, un atelier créatif ...

Opérateur de l'accueil

Pouvoir Organisateur :

Forme juridique : (commune, asbl, personne physique, club sportif reconnu par une fédération, ...)

N° de compte bancaire :

Responsable :

Périodes d'ouverture

Les horaires d'ouverture et de fermeture du milieu d'accueil. Sont-ils adaptés aux besoins des familles ?

Le milieu d'accueil peut-il offrir une solution de garde avant et après les activités ?

Public cible

Qui sont les enfants et les familles que nous accueillons ? Quelles tranches d'âge sont visées ? Les activités sont-elles accessibles aux PMR ?

Lieu d'accueil

Adresse du lieu (des lieux) d'accueil. Quelles modalités sont proposées pour faciliter l'accès de tous les enfants aux différentes activités (moyen de transport collectif, infrastructure, ...)? Existe-t-il un espace vert sur le lieu d'accueil ou à proximité ? Le lieu est-il adapté par rapport aux activités proposées ? Si non, quelles solutions puis-je trouver ?

Modalités d'inscription

Une fiche d'inscription est-elle prévue ? Avez-vous des dispositifs particuliers ? Avez-vous prévu une fiche-santé ? Quels renseignements utiles (allergies...) sont repris dans cette fiche ? Comment ces informations sont-elles gérées ? Comment les démarches liées à l'inscription peuvent-elles devenir des occasions de rencontre entre le milieu d'accueil et les familles ?

Participation financière des parents

Y-a-t-il différents tarifs pratiqués (réduction pour le deuxième enfant de la même famille, ...) ? Quelle prise en compte des revenus des parents ? Y-a-t-il des frais non compris dans le montant de l'inscription (garderie, repas, activités spéciales ...) ? Quel est le matériel nécessaire à apporter ? Quelles pistes le milieu d'accueil a-t-il explorées pour trouver des ressources compensatoires ? (CPAS, mutualisation de l'accueil, solidarité générale au sein du milieu d'accueil, ...)

Personnel d'encadrement

Il s'agit, par exemple, de faire apparaître, le cas échéant, le respect des titres exigés dans le secteur. D'autres éléments pourraient également être explicités comme le " trajet personnel ", des expériences particulières (conteur, musicien, ...), sans oublier de signaler les formations continues suivies.

Taux d'encadrement

Pour info, taux d'encadrement préconisé par l'ONE

	Moins de 3h consécutives	Plus de 3H consécutives	
		Enfant moins de 6 ans	Enfant plus de 6 ans
Taux d'encadrement recommandé	1 pers. / 18 enfants	1 pers. / 8 enfants	1 pers. / 12 enfants

PROJET ÉDUCATIF

Principe

Le projet éducatif est la description des choix méthodologiques ainsi que des actions concrètes mises en œuvre pour tendre vers chacun des objectifs visés (cf. Code de qualité).

Notre projet s'appuie sur / est né de ...

Que comptons-nous offrir aux enfants dans le cadre de notre milieu d'accueil ? Pourquoi ces choix ?

Comment le milieu d'accueil s'inscrit-il dans son quartier, dans son environnement proche ? Quelles utilisations des ressources (ludothèque, bibliothèque, marché, commerces, ...) ? Quelles collaborations souhaitables ? Et à quelles conditions pour que ces collaborations soient profitables à toutes les parties ?

Mise en œuvre

1. Déroulement / Accorder du temps à

L'accueil : la manière dont est " préparée " l'arrivée dans le milieu d'accueil d'un nouvel enfant et de sa famille. Comment se donner les moyens de bien connaître cet enfant et d'établir une relation de confiance avec lui et avec sa famille ? Comment faciliter son intégration dans le groupe ?

Comment le respect du rythme et le développement de chaque enfant sont-ils pris en compte dans le programme de la journée / du temps passé dans le milieu d'accueil ? Y-a-t-il un temps sieste pour les petits, un moment lecture/conte, une activité libre ou une organisation du temps de midi, une collation est-elle prévue ?

Quel type de relations sont promues entre enfants ? entre enfants et accueillant(e)s ? entre membres de l'équipe?

2. Activités

Descriptif des activités et ateliers proposés. Quels sont les objectifs recherchés ?

3. Matériel et jeux mis à disposition

Y-a-t-il des jeux et du matériel privilégiés ? Pourquoi ? Y-a-t-il des jeux bannis ? Pourquoi ? Quels sont vos critères de choix ?

4. Aménagement de l'espace

Avez-vous un local dédié pour vos activités ? Quelles sont leurs atouts et les difficultés rencontrées ? Que souhaitez-vous mettre en place éventuellement ?

5. Un cadre sécurisant

Comment les règles sont-elles déterminées? Les enfants élaborent-ils une charte ? Les règles sont-elles construites par les animateurs et les enfants conjointement ? Comment la transgression éventuelle de la règle est-elle envisagée, gérée?

Comment les accueillant(e)s réagissent-ils (elles) face à l'enfant qui refuse d'effectuer les services, l'enfant qui semble ne pas vouloir repartir, celui qui ne veut pas prendre part au jeu, celui qui utilise les jeux autrement que ce que l'adulte avait pensé, celui qui exprime des signes de fatigue?

Comment sont organisés les éventuels moments de soins des enfants (gestion de l'infirmerie, administration de médicaments, ...) ? Comment sont organisés les moments et les espaces de toilette des enfants ?

6. Professionnalisation du personnel

Processus continu de formation, réunion d'équipe, temps d'évaluation fin de journée par les enfants, évaluation fin de semaine par les parents, évaluation de l'équipe d'animation...

Quelle politique de recrutement des accueillant(e)s ? Comment sont définies les compétences souhaitées pour le recrutement du personnel ? Quelle organisation est mise en place pour favoriser le partage des expériences, des savoirs, des compétences de chacun ? Dans le milieu d'accueil ou avec d'autres milieux d'accueil ? Quelle politique de formation ? En quoi les formations peuvent-elles nourrir le projet d'accueil ?